

Troisième Prépa-Pro	Histoire Séquence V : Une géopolitique mondiale	Fiche Prof
----------------------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 2 : La guerre d'Algérie (livre p54-55) + blog.

Comment l'Algérie a-t-elle obtenu l'indépendance ?

Commentaires des documents

Document 1 : Le manifeste du FLN est publié au moment des attentats de la Toussaint 1954 qui marquent le début de la guerre d'indépendance algérienne.

Ce texte présente les buts et objectifs du FLN, mais aussi comment il entend y arriver : l'indépendance par la guerre. En mai 1956, 400 000 soldats français du contingent sont présents en Algérie, département français, pour lutter contre un adversaire sans nom puisque le gouvernement français estime ne pouvoir faire la guerre sur un territoire lui appartenant. Il ne s'agit que « d'événements » bien que l'expression « guerre d'Algérie » soit entrée très tôt dans le langage courant. Le terme de « guerre d'Algérie » a été officiellement adopté en France le 18 octobre 1999 (Loi n° 99-882 du 18 octobre 1999).

Document 2 : Sur cette Une du journal L'écho d'Alger, nous pouvons lire que le ministre de l'Intérieur (les départements français d'Algérie relèvent alors de la compétence du ministre de l'Intérieur) François Mitterrand (futur président de la V^e République) confirme le maintien de la ligne politique de la France en Algérie. Par la formule « L'Algérie c'est la France », le gouvernement montre son refus d'envisager une quelconque indépendance algérienne.

Document 3 : Cette photographie prise le 1^{er} février 1957 montre des soldats français patrouillant dans une rue de la casbah d'Alger. Depuis le 7 janvier 1957, le général Massu a les pleins pouvoirs de police. Avec ses 6 000 parachutistes, il a pour mission de démanteler les cellules du FLN à Alger. Si la bataille est gagnée par les troupes françaises qui démantèlent nombre de cellules, mettent à jour des caches d'armes et arrêtent plusieurs responsables du FLN, le recours à la torture par l'armée française provoque une polémique morale en France métropolitaine (polémique qui, encore aujourd'hui, n'est pas close) tandis qu'en Algérie, elle contribue à solidariser une partie de la population autour du FLN.

Document 4 : Rappelé au pouvoir par l'émeute algéroise du 13 mai, le général de Gaulle a pour mission de mettre fin au conflit. Dans un premier temps, le général semble donner raison aux partisans d'un maintien de l'Algérie sous souveraineté française (cf. « Je vous ai compris » du 4 juin 1958 aux colons d'Algérie), mais dès 1959 il engage un virage radical et il proclame, le 16 septembre 1959, le droit de l'Algérie à l'autodétermination.

Une fois le cessez-le-feu obtenu, les Algériens se verront offrir le choix entre trois solutions :

- la sécession ;
 - la francisation complète, « de Dunkerque à Tamanrasset » ;
 - la constitution d'une Algérie gouvernée par les Algériens, mais « en union étroite avec la France ».
- Pour autant, de Gaulle n'accepte pas encore une Algérie indépendante et reste favorable à un maintien de la présence française en Algérie. Dans le même temps, le gouvernement français entame des négociations secrètes avec le FLN.

Document 5 : Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, sous les ordres des généraux à la retraite Raoul Salan, André Zeller, Maurice Challe et Edmond Jouhaud, le 1^{er} REP s'empare d'Alger, arrête le général en chef Gambiez et le délégué général Morin. Cette opération fut menée en réaction à la politique du général de Gaulle qu'ils considéraient comme une politique d'abandon de l'Algérie française. Le 23 avril, le général de Gaulle prend la parole à la télévision et appelle les soldats d'Algérie, les Français, d'Algérie ou de métropole, à refuser le coup d'État. C'est durant cette allocution qu'il prononcera la célèbre formule « un quarteron de généraux en retraite » pour qualifier les quatre généraux putschistes. À partir du 26 avril, les troupes ayant suivi les quatre généraux se rendent. Le putsch est un échec. Les quatre généraux putschistes seront arrêtés et condamnés. Ce putsch est le dernier sursaut « officiel » des partisans de l'Algérie française, les partisans de l'Algérie française préférant désormais agir dans la clandestinité au sein de l'OAS (Organisation de l'armée secrète).

Document 6 : Il s'agit d'un fac-similé du Journal officiel du 20 mars 1962 annonçant la signature des accords d'Évian entre la délégation du FLN et le gouvernement français mettant fin à la guerre d'Algérie. Les négociations avaient débuté le 20 mai 1961 et aboutissent le 18 mars 1962. Après plus de huit ans de guerre, les accords d'Évian mettent fin aux opérations militaires, à partir du 19 mars à midi. Le 3 juillet 1962, alors que les Français se sont prononcés par référendum le 8 avril à plus de 90 % en faveur de l'indépendance algérienne, le général de Gaulle proclame officiellement la naissance de l'Algérie indépendante.

Réponses aux questions

- 1) Doc. 1 : Quel est le but du FLN ? Par quel moyen compte-t-il l'atteindre ?
- Le but du FLN est l'indépendance de l'Algérie. Le FLN compte atteindre ce but par la lutte armée.
- 2) Docs 2 et 3 : Quelle est la position du gouvernement français quant aux objectifs et aux moyens d'action du FLN ?
- Le gouvernement français n'envisage pas l'indépendance algérienne et compte bien maintenir l'Algérie sous sa tutelle.
- 3) Doc. 4 : Quelle proposition le général de Gaulle fait-il à partir de 1959 pour régler la question algérienne ? Combien de possibilités envisage-t-il ? Quelles sont-elles ?
- En 1959, le général de Gaulle propose aux Algériens de se déterminer quant à l'avenir de l'Algérie (principe d'autodétermination). Il envisage trois possibilités : la sécession c'est-à-dire l'indépendance algérienne, la francisation complète, ou la constitution d'une Algérie gouvernée par les Algériens, mais « en union étroite avec la France ».
- 4) Doc. 5 : Que révèle le putsch des généraux quant à la division des Français sur la question algérienne ?
- Les Français sont divisés quant à la question algérienne : si certains comme le général de Gaulle envisage une évolution voire l'indépendance de l'Algérie, les Français d'Algérie semblent repousser cette éventualité et surtout, une partie de l'armée considère avoir été trahie par le général de Gaulle et sa proposition d'autodétermination.
- 5) Doc. 6 : À quelle date se termine la guerre d'Algérie ? Les accords d'Évian sont-ils conformes aux objectifs que le FLN s'était fixés en 1954 ?
- La guerre d'Algérie prend fin le 19 mars 1962 à 12 h 00. Ces accords sont conformes aux objectifs du FLN tel qu'il les exprimait dans son manifeste du 31 octobre 1954, à savoir l'indépendance de l'Algérie.

À retenir :

Algérie : une décolonisation par la guerre

En 1945, la France est bien décidée à conserver sa domination sur l'Algérie, comme le prouve la terrible répression des émeutes anti-européennes de Sétif et Guelma. Le Front de Libération Nationale, créé en 1954, réclame l'indépendance et organise une série d'attentats le 1^{er} novembre de la même année (Toussaint Rouge) qui marque le début de la guerre. Malgré un engagement croissant sur le terrain, l'armée française ne parvient pas à éliminer la guérilla nationaliste, soutenue par les pays arabes, ni à déjouer les attentats du FLN. Les méthodes employées (torture, massacres...) heurtent l'opinion française et internationale, et font basculer la population algérienne du côté du FLN.

En 1958, le président de Gaulle enclenche un processus de négociations malgré la colère des partisans de l'Algérie française et les coups de force de l'OAS. Les accords d'Évian mettent fin à la guerre. L'indépendance est proclamée après un référendum en juillet 1962. Un million de pieds-noirs et de harkis doivent alors quitter l'Algérie.

D'après l'historien Benjamin Stora, dans La Guerre d'Algérie expliquée à tous : "[...] ce conflit a duré plus de sept ans. Il a été d'une cruauté terrible. Il a divisé non seulement les Algériens et les Français, mais aussi les Algériens entre eux et les Français entre eux". Le bilan : 500 000 morts, dont 400 000 musulmans, 4 000 pieds-noirs, 30 000 soldats français, entre 15 000 et 30 000 harkis.

Nationalisme : mouvement politique constitué de personnes qui, ayant conscience de former une communauté nationale, veulent créer un État souverain autonome et indépendant.

OAS : Organisation Armée Secrète. Mouvement clandestin et terroriste créé en 1961 regroupant les partisans les plus extrémistes de l'Algérie française.

Pieds-noirs : nom donné aux habitants d'origine européenne nés en Algérie.

Harkis : soldats indigènes musulmans engagés aux côtés de l'armée française dans des unités appelées *harkas*.